



Compte-rendu

Table ronde

« Spectacle vivant et développement territorial »

Thème de la table ronde : La table ronde « Spectacle vivant et développement territorial » parachève un cycle de 7 rencontres qui ont eu lieu dans toute la Sarthe, de juillet 2012 à juin 2013. Ces rencontres ont réuni élus, professionnels de la culture et artistes dans l'objectif de créer ou recréer le dialogue. Le développement culturel en milieu urbain, péri-urbain et rural est un point essentiel de l'aménagement du territoire. Grâce à ces rencontres, les enjeux culturels sont mis en avant auprès des décideurs locaux et la place du spectacle vivant dans les politiques locales est abordée de manière constructive pour répondre aux attentes de toutes les parties concernées (élus, professionnels de la culture, artistes, public). Lors de cette table ronde, 6 intervenants sont venus témoigner de leurs expériences et nous faire partager leur expertise dans le domaine du spectacle vivant.

Initiateurs : les Ateliers de la Grande Ourse (Centre Ressources Spectacle Vivant en Sarthe).

Participants :

- **Philippe Henry :** maître de conférence HDR à la retraite au département Théâtre de l'Université Paris 8 – Seine-Saint-Denis ; spécialiste des questions de la socio-économie du spectacle vivant.
- **Aude Bruneau :** chargée de mission au Pôle de coopération des acteurs pour les musiques actuelles en Pays de la Loire ; coréalisatrice de l'Observation Participative et Partagée du spectacle vivant en Pays de la Loire.
- **Fabienne Labrette-Ménager :** conseillère générale du canton de Fresnay-sur-Sarthe (72) ; ancienne maire-adjointe de Fresnay-sur-Sarthe, elle est à l'origine de l'implantation de la Compagnie Mimulus sur la commune.
- **Didier Bardoux :** comédien, metteur en scène, auteur de NBA Compagnie ; il a participé à l'implantation de NBA Compagnie à Bouloire (72) au début dans les années 90.
- **Denis Lecat :** directeur du Nombril du Monde à Pougne-Hérisson (79), lieu de création et de résidence artistique autour du conte ; il a travaillé au Conseil général des Côtes d'Armor (22).
- **Emmanuel Doreau :** maire-adjoint à la culture de Laval (53) depuis 2008 ; il est à l'origine de la création du service des affaires culturelles de la ville de Laval.

La table ronde a été animée par **Marc Pérennès**, ancien administrateur du Théâtre du Radeau et de la Fonderie au Mans (72) et actuellement contributeur au Cercle Nombreux avec Joris Lacoste.

Introduction

Deux axes ont dessiné la thématique de cette table ronde à partir des témoignages et interventions des invités.

Le premier volet a abordé la socio-économie du spectacle vivant, d'abord au niveau national (Philippe Henry), puis au niveau régional (Aude Bruneau), et enfin au niveau communal (Fabienne Labrette-Ménager).

La deuxième partie de la table ronde a permis d'entendre trois témoignages sur le lien existant entre le spectacle vivant et le développement territorial (en milieu urbain, péri-urbain et rural) à travers les interventions de Didier Bardoux, Denis Lecat et Emmanuel Doreau.

Philippe Henry

Sur le plan national :

- nombre d'entreprises de spectacle vivant multiplié par 3 entre 1996 et 2007.
- entre 2000 et 2009, 26 % d'emplois professionnels en plus dans le spectacle vivant.
- niveau de territorialisation très fort, avec une présence d'équipes et d'équipements sur tous les territoires, mais pas de manière homogène (changement radical depuis les années 60 – 70).

Néanmoins :

- le spectacle vivant subit un « effet de ciseaux » entre l'offre et la demande de programmations d'une part, et la croissance des prétendants à l'emploi et les ressources financières d'autre part.
- installation d'une flexibilité structurelle de l'emploi (70 à 80 % de l'emploi dans le spectacle vivant est de l'intermittence).

Le spectacle vivant comme une filière composée de fonctions interdépendantes :

- Recherche / Expérimentation : c'est la fonction la plus difficile à organiser, la plus risquée de par son caractère incertain. Cette fonction représente les moments de réflexion, de création, d'écriture.
- Production / Fabrication : cette fonction implique une logique de partenariat institutionnelle très présente. Les compagnies sont souvent seules dans cette fonction. Les quelques producteurs, des lieux de diffusion en règle générale, vont suivre la compagnie lors de la résidence et des premières représentations seulement. Le risque par la suite est supporté par les compagnies elles-mêmes, qui sont malheureusement trop fragiles et n'ont pas toujours les armes pour cela.
- Distribution : la distribution est assurée en grande partie par les compagnies elles-mêmes. Des événements et des structures permettent de rendre plus visible les propositions artistiques (ONDA, le off d'Avignon, réseau en scène, etc) mais parfois sans réelle efficacité.
- Diffusion / Exploitation : il s'agit du travail des équipements de diffusion (publics ou privés) répartis sur tout le territoire français. Le problème dans cette fonction relève de la limitation des missions de ces équipements
- Réception / Appropriation : cette fonction a beaucoup évolué depuis l'époque de Malraux où le public était considéré comme « une page blanche » qu'on pouvait remplir par les œuvres d'art de toute sorte. Actuellement, le public devient contributeur à la création (actions participatives et partagées, accessibilité du numérique) et participe à une déhiérarchisation entre les artistes et le public. Le public devient plus actif grâce à la pratique amateur.

Particularité de cette filière : absence de besoins exprimés repérables dans la demande. Les propositions des compagnies sont des « biens singuliers, subjectifs, incomparables aux uns et aux autres ». On se retrouve face à une contradiction entre la singularisation des œuvres (spécificité de l'économie du milieu artistique) et le besoin de mutualiser les moyens (administration, diffusion, locaux de répétitions) et de trouver une organisation au niveau territorial (système coopératif).

Aude Bruneau

Observation Participative et Partagée (OPP) : en se basant sur l'expertise et les compétences du Pôle dans l'observation des musiques actuelles, la commission « Spectacle Vivant » de la Conférence Régionale Consultative de la Culture (CRCC) a initié l'OPP dans le domaine du spectacle vivant afin de relever, d'analyser et d'exposer des données socio-économiques chiffrées pour permettre à tous les acteurs du spectacle vivant (professionnels et élus) de comprendre son fonctionnement. A travers l'OPP, la filière du spectacle vivant (selon Philippe Henry) s'illustre parfaitement en région Pays de la Loire.

Chiffres clés (sur la période de septembre 2011 à septembre 2012) :

- 1 160 entrepreneurs de spectacles en Pays de la Loire
- 4 065 salariés permanents
- 2 350 intermittents du spectacle indemnisés en région
- 33 000 bénévoles s'investissent de manière régulière ou irrégulière dans les projets
- Une filière du Spectacle vivant qui pèse 446 millions d'euros en Pays de la Loire

Fabienne Labrette-Ménager

De manière globale, l'élu arrivant aux responsabilités doit faire un état des lieux des atouts et faiblesses du territoire pour ensuite trouver des axes de développement et des stratégies à mettre en œuvre.

Le but de l'élu est de « fidéliser » les habitants de son territoire et d'« attirer de nouveaux électeurs ». Il doit rendre son territoire attractif, et donc compétitif par rapport aux autres.

L'exemple de la compagnie Mimulus : l'arrivée d'une compagnie de cirque qui souhaite s'installer en permanence sur le territoire peut rendre les élus perplexes. Mais il faut savoir aller au-delà des questions purement pratiques et voir à long terme. L'économie locale se porte mieux dans les territoires où l'activité culturelle est soutenue. Le rayonnement (porté ici par l'école de cirque de Mimulus) est aussi très important.

Didier Bardoux

Didier Bardoux, par son expérience à Bouloire et à Mayenne, souligne l'intérêt de la présence physique d'une compagnie sur un territoire. L'activité de la compagnie permet un développement du commerce local et une amélioration de la cohésion sociale.

D. Bardoux insiste aussi sur l'importance du dialogue et de la pédagogie dans l'approche du spectacle vivant.

Denis Lecat

Economie du spectacle vivant : ne pas penser l'économie comme un simple outil monétaire, mais comme un système de fonctionnement et de pensée (présence trop importante de l'économie monétaire dans le monde contemporain). Concrètement, le fonctionnement comptable du Nombriil du Monde se base sur une réalité économique difficile tout en continuant à chercher la qualité. L'idée est de ne pas tout miser sur l'argent mais de développer une mentalité non-monétaire, ou du moins en partie. Les cachets pratiqués à Pougne sont de 300 € (jamais moins de la moitié, jamais plus du double).

L'approche du Nombriil du Monde sur sa présence sur un territoire défini se réfère aux histoires. Autrement dit, il faut du monde pour qu'un territoire vive et il faut des histoires pour que ce monde vive. Les histoires s'inventent à partir des lieux et des mots de la population. L'important est de comprendre qu'on ne peut pas « greffer des fantasmes d'élus ou de techniciens de la culture sur une population locale ». Le travail se fait d'abord par l'écoute du territoire (sa population, son histoire, ses traditions, son patrimoine).

Emmanuel Doreau

Le rôle de l'élu à la culture n'est pas de se substituer aux professionnels (programmateurs, directeurs de structures, conservateurs). Il est important pour l'élu de s'entourer de professionnels.

Laval, ville de 54000 habitants, est dotée d'un service culturel depuis les dernières élections municipales en 2008. On peut noter une différence par rapport à un territoire rural dans le fonctionnement administratif, mais l'approche territoriale reste assez semblable dans la recherche de cohérence (travail avec la population, les quartiers, les structures et services existants, les habitudes, l'histoire).

Les élus à la culture sont amenés à défendre leurs projets souvent plus que la moyenne, et notamment auprès d'autres élus. Il faut trouver des arguments concrets et économiques mais on oublie trop vite le rayonnement qu'apporte la culture à une ville. Ce rayonnement est difficilement quantifiable mais il est réel et souligne l'importance de penser en termes d'économie globale (pas seulement monétaire).

Emmanuel Doreau souligne pour finir l'importance du travail à long terme (respecter le temps nécessaire à la création) et l'importance du rayonnement, de l'image du territoire, au-delà des retombées purement économiques.

Questions/Réponses

Question : comment faire face à des cachets trop lourds pour une petite structure (petite commune, petite association culturelle) ?

Denis Lecat : il faut d'abord se dire que la culture ne doit pas être bradée (pas de dumping culturel) car le risque de baisse de qualité est réel. Il évoque pour répondre le système du Nombriil du Monde, avec des cachets fixes quels que soient les artistes programmés. Certains artistes sont conscients des difficultés financières des structures de diffusion et s'adaptent.

Question : comment expliquer que le temps de création est très important et qu'il est parfois difficile de le faire accepter par les financeurs et les structures de production ?

Aude Bruneau : il s'agit de trouver des solutions pour partager les difficultés et les risques entre structures importantes et petite compagnies. On voit trop souvent des petites structures supporter tous les risques sans en avoir les moyens.

Question : comment rendre l'économie du territoire équitable, et éviter de tirer les prix des spectacles vers le bas ?

Fabienne Labrette-Ménager : il faut d'abord distinguer le prix et le coût. Le coût a une connotation négative, avec une notion de perte d'argent, alors que le prix renvoie à la notion de valeur. La terminologie est très importante dans les discussions avec les élus. Cette dimension peut jouer par la suite dans les choix politiques.

Marc Pérennès : dans le spectacle vivant, on parle de « prix de cession ». Ce prix correspond à un coût. Il faut que les acheteurs connaissent le coût du spectacle avant de parler de prix. Les professionnels sont au courant des différences de budgets entre petites et grandes structures. Chacun doit faire l'effort nécessaire pour comprendre l'autre (acheteur / vendeur).

Denis Lecat : il faut penser à de nouveaux modèles, se tromper et repartir sur une autre solution. Cela repose sur le rapport de notre société à la recherche et à l'échec : c'est la base de toute innovation. Et l'innovation est la base du développement.

Question : comment faire pour que les programmeurs « non-initiés » n'aillent pas trop dans l'inconnue en achetant des spectacles ?

Denis Lecat : penser la qualité des spectacles, c'est un métier qui s'apprend en voyant un maximum de spectacles (c'est aussi le travail du critique). Les catalogues existent déjà au niveau des départements et des régions avec une sélection déjà faite. Néanmoins, cette solution ne permet pas de révéler les compagnies émergentes.

Le problème chez les programmeurs « initiés » est que certains pensent que l'art n'est pas pour tout le monde : c'est une erreur. On ne peut pas programmer un spectacle pour 4

personnes seulement dans la salle ! Il ne faut pas oublier le côté pragmatique (remplir les salles), c'est un enjeu important.

L'important finalement est que les gens doivent avoir le choix entre différentes choses, plus ou moins accessibles.

Question : comment justifier l'utilisation d'argent public dans le cadre de programmations peu accessibles ?

Didier Bardoux : le plus important c'est d'échanger, de se parler (comme cette table ronde et le cycle Visites en Couloisses), c'est le début de la route. Il faut voir l'exemple du département de la Mayenne qui, à force d'échange et de dialogue entre professionnels du spectacle vivant et élus, a su se relever de sa pauvreté culturelle. Il manque ce dialogue en Sarthe ! Il faut partager les peines, les difficultés, mais aussi les tuyaux et les idées. Il faut que tout le monde participe et joue le jeu (professionnels de la culture, collectivités territoriales, Etat).

Sur la question de l'offre et de la demande : il y a peut-être beaucoup d'offres mais les demandes ne sont sans doute pas toutes révélées. La culture fonctionne dans les territoires, y compris ruraux et péri-urbains. Il faut laisser les compagnies se poser dans les territoires et investir les lieux.

Fabienne Labrette-Ménager : il y a un vrai problème de mobilité du public. Il faut que le public urbain sorte des agglomérations.

Question : problème de la mobilité du public urbain, oui, mais comment faire venir le public du territoire en question ?

Didier Bardoux : exemple de la commune de Chalon-sur-Loire (7000 habitants) où le maire souhaite que le spectacle aille vers le public. Cela implique de l'organisation, des coûts, des moyens humains et techniques, mais cela crée un tissage entre la population, des rencontres et un nouveau public. Il faut penser que le lien social est parfois plus important que l'argent (cet argent est d'ailleurs celui du contribuable, du citoyen).

Question : comment rompre avec l'isolement des élus à la culture face aux autres élus ? Comment faire pour que la rivalité ne s'installe pas indéfiniment ? De manière générale, comment parler à un élu qui ne voit pas l'impact de la culture sur son territoire et l'intéresser ?

Denis Lecat : il faut être très concret et factuel (chiffres, témoignages, etc). Il faut quantifier les choses (retombées économiques, sociales, culturelles). Il faut s'informer sur les contenus, les écrits produits à cet effet (écrits universitaires, centres ressources, observations). Il faut amener de la pensée sur les territoires par des conférences, des rencontres, du dialogue, de la pédagogie dans les échanges. Cela peut mettre du temps mais il faut penser à long terme dans ce domaine. Il faut aussi informer les élus de l'importance du rayonnement d'une politique culturelle.

Il faut faire très attention à ces échanges avec les élus, car une mésentente peut détruire toute une politique culturelle et ce pour un long moment. A contrario, lorsqu'une politique fonctionne, elle est souvent très fragile, et l'effort doit être constant. Il peut se passer des petits miracles si le travail de fond a bien été fait, si les bases sont solides (ouverture d'esprit de la population, bonnes habitudes, réseau solide et cohérent) : une politique peut repartir sur ces bonnes bases après une période néfaste.

Enfin, il faut parler parfois plus fort que les élus qui font la sourde oreille. C'est aussi leur travail d'écouter la population. Il suffit parfois de leur dire qu'ils ont tort (arguments à l'appui) pour qu'ils changent de position

Aude Bruneau : il faut se renseigner auprès de l'OPP de la CRCC. Ce travail a été fait pour cela, pour révéler le poids économique de la culture sur la région Pays de la Loire avec des chiffres précis et des données concrètes.

Fabienne Labrette-Manéger : en 2014, il y a des élections municipales. C'est un moment privilégié pour s'adresser aux élus, mais aussi « pour prendre le pouvoir ». Il faut aussi profiter des séminaires d'intégration qui auront lieu à la suite des élections, pour former les élus aux différentes politiques publiques des territoires. C'est également un bon moment pour intéresser les élus à la culture et l'intégrer dans le budget.

Question : et en ce qui concerne les scolaires ? L'éducation artistique ? Les ateliers jeune public ?

Réactions dans l'assemblée sur cette question : il faut aller chercher le public aussi chez les jeunes (écoles, collèges, lycées). Il faut s'inviter dans le débat sur la réforme des rythmes scolaires, comme les associations sportives l'ont fait sans attendre (mais bien aidées par des fédérations départementales et régionales organisées). Cela révèle un manque d'organisation et de structuration dans le milieu du spectacle vivant.

Par ailleurs, il faut trouver une solution pour que les écoles continuent à faire venir des artistes dans leurs murs, car elles ne peuvent pas toujours assumer les cachets.

Denis Lecat : attention, il ne faut pas confondre « animateur » et « artiste ». Ce n'est pas le même travail, ni le même statut.

La partie « Questions/Réponses » se termine par une réflexion sur la place du militantisme dans le travail de l'artiste. Où est la limite entre militantisme et professionnalisme ? Qu'appelle-t-on militantisme ? Est-ce forcément du bénévolat ?

Conclusion

Au terme de cette table ronde, on remarque que le spectacle vivant est un secteur en plein bouleversement au niveau national comme au niveau local.

On tente de comprendre son fonctionnement de manière concrète (avec l'OPP au niveau régional par exemple) et son impact économique sur les territoires mais visiblement un nouveau cadre de développement reste encore à définir (réalités budgétaires, emplois, fonctionnement des équipements, structuration de la filière).

L'impact du spectacle vivant sur le développement territorial n'est plus à prouver. Cela dit, les efforts doivent être constants et les porteurs de projets (artistes, élus) sont encore trop souvent isolés. L'approche concrète et chiffrée du spectacle vivant est donc un atout important pour convaincre et faire bouger les lignes. De plus, il reste à créer ou recréer le dialogue dans certains territoires, ce qui est selon Didier Bardoux « le début de la route ».

***Nous remercions nos partenaires
qui nous ont aidés à réaliser cette table ronde.***



Ateliers de la Grande Ourse
Centre Ressources pour le spectacle vivant en Sarthe
35 Rue de Degré 72000 Le Mans – Tél : 02 44 02 17 26
administration@ateliersdelagrandeourse.fr

Siret : 444 913 388 00039 / APE : 9001Z / Licences 2-146372 et 3-146373
www.ateliersdelagrandeourse.org